



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Dossier suivi par le SEAFEL
Service Eau, Aménagement Foncier et Espaces Littoraux
M. Alexandre LE ROUX – Tél. 02 97 69 50 77
mail : alexandre.leroux@morbihan.fr

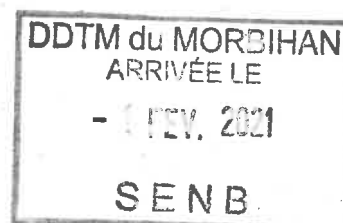
Objet : AFAFE lié à la déviation de LOCMINE
Vos réf : SP 56 – 2020 - 26
Nos réf. : ALR/CT

VANNES, le 27 janvier 2021

Bordereau d'envoi

DDTM
1, allée du Général LE TROADEC
B.P. 520
56019 VANNES CEDEX

A l'attention de M. Matthieu COUTURIER



Désignation des pièces	Nombre	Observations
✓ Documents CERFA pour la demande de dérogation "espèces protégées".	1	



**AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE
ET FORESTIER**
**lié à la déviation de Locminé et
la mise à 2x2 voies de la RD 767**

**Demande de dérogation
"Espèces protégées"**
au titre de l'article L. 411-2 du code de l'environnement

Documents CERFA

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 2 Rue SAINT-TROPEZ.....
 Commune VANNES.....
 Code postal 56009.....
 Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX.....
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		OISEAUX : VOIR TABLEAU JOINT A CETTE DEMANDE
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2.....
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : REALISATION DE TRAVAUX CONNEXES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE COUPE DE VEGETATION ENTRE...
ou la date : DEBUT NOVEMBRE ET FIN FEVRIER.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : BRETAGNE.....
Départements : MORBIHAN.....
Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC.....
Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et chapitre 6-2. (Mesures mises en place).....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10
voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES le 21.01.2021
Le directeur des routes et de l'aménagement
Votre signature

Xavier DOMANIECKI

B-QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Espèces observées protégées et/ou patrimoniales impactées par les travaux		Espèces concernées par la dérogation	Quantité	Description
Nom français	Nom scientifique			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	NON	/	Risque de dérangements en phase travaux / Pas de destruction d'individus / Destruction, dégradation, réduction d'habitat
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	NON	/	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	NON	/	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	OUI	Quelques spécimens	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NON	/	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	NON	/	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	NON	/	
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	NON	/	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	NON	/	
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	NON	/	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	NON	/	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	NON	/	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NON	/	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	NON	/	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	NON	/	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	NON	/	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	NON	/	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	OUI	Quelques spécimens	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	NON	/	
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	NON	/	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	NON	/	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	NON	/	

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de sites de repos et de nidification hors période de nidification (dans le cadre de travaux connexes de l'Aménagement Foncier) voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.3 (impacts avifaune)

Altération Préciser : Altération de sites de repos et de nidification hors période de nidification (dans le cadre de travaux connexes de l'Aménagement Foncier) voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.3 (impacts avifaune)

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR SPECIALISE EN ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE COUPE DE VEGETATION ENTRE
ou la date : DEBUT NOVEMBRE ET FIN FEVRIER

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE

Départements : MORBIHAN

Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC

Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et chapitre 6-2 (Mesures mises en place) Voir Plan annexe

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10 voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES

le 21.01.2021

Votre signature

Le directeur des routes et de l'aménagement

Xavier DOMANIECKI

B- QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADEES

Espèces observées protégées et/ou patrimoniales impactées par les travaux		Espèces concernées par la dérogation	Description
Nom français	Nom scientifique		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	NON	Haies
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	NON	Haies
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	OUI	Haies
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NON	Haies
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	NON	Haies
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	NON	Haies
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	NON	Haies
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	NON	Haies
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	NON	Haies
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	NON	Haies
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	NON	Haies
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NON	Haies
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	NON	Haies
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	NON	Haies
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	NON	Haies
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	OUI	Haies
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	NON	Haies
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	NON	Haies
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	NON	Haies
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	NON	Haies

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL.DEPARTEMENTAL.DU.MORBIHAN

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 2 Rue SAINT-TROPEZ

Commune VANNES

Code postal 56009

Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX

DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		REPTILES : VOIR TABLEAU JOINT A CETTE DEMANDE
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : Terrassements fatals aux individus vivants sur les entités
inscrites aux travaux connexes

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : REALISATION DE TRAVAUX
CONNEXES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS
ou la date : EN AVRIL/MAI

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : BRETAGNE
Départements : MORBIHAN
Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC
Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
chapitre 6-2 (Mesures mises en place)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10
voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES Le directeur des routes
le 21.01.2021 et de l'aménagement
Votre signature

Xavier DOMAYECKI

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° ...2..... Rue SAINT-TROPEZ.....

Commune .VANNES.....

Code postal .56009.....

Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	REPTILES : VOIR TABLEAU JOINT A CETTE DEMANDE
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de sites de reproduction et d'hivernation.....
(travaux connexes Aménagement Foncier).....
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.5 (impacts reptiles).....

Altération Préciser : Altération de sites de reproduction et d'hivernation (travaux connexes
Aménagement Foncier).....
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.5 (impacts reptiles).....

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR SPECIALISE
EN ENVIRONNEMENT.....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS.....
ou la date : EN AVRIL/MAI.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE.....
Départements : MORBIHAN.....
Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC.....
Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
chapitre 6-2 (Mesures mises en place).....
Voir Plan annexe.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10.....
voir chapitre 6-3. Suivi des travaux et des mesures.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES.....
le 21.01.2021.....
Votre signature

Le directeur des routes
et de l'aménagement

XAVIER DOMANIECKI

B – QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION			
Nom français	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	Plusieurs spécimens	Destruction d'individus ne pouvant fuir lors de la réalisation des travaux connexes
Lézard des Murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Plusieurs spécimens	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Forte probabilité de présence	Mutilation possible d'individus

B – QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADES		
Nom français	Nom scientifique	Description (1)
Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i>	Haies / Lisières
Lézard des Murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Haies / Lisières

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 2 Rue SAINT-TROPEZ.....
 Commune VANNES.....
 Code postal 56009.....
 Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX.....
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		AMPHIBIENS : VOIR TABLEAU JOINT A CETTE DEMANDE
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2.....
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser : **Potentiels individus d'amphibiens sur les sites de travaux, malgré les mesures de réduction.**

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **REALISATION DE TRAVAUX CONNEXES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER.**

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : **TECHNICIEN OU INGENIEUR ENVIRONNEMENT**

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : **REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS**
ou la date : **EN AVRIL/MAI**

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : **BRETAGNE**

Départements : **MORBIHAN**

Cantons : **GRAND-CHAMP / MOREAC**

Communes : **BIGNAN / MOREAC / NAZIN / REMUNGO**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **voir chapitre 4. (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et chapitre 6-2. (Mesures mises en place).**

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10
voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **VANNES**
le **21.01.2021**
Votre signature

Le directeur des routes
et de l'aménagement

Xavier DOMANIECKI

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction d'habitats terrestres hors période d'hivernation
(travaux connexes à l'Aménagement Foncier) pour toutes les espèces.....
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.4 (impacts amphibiens).....

Altération Préciser : Altération partielle d'habitats terrestres hors période d'hivernation
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.4 (impacts amphibiens).....

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR SPECIALISE
EN ENVIRONNEMENT.....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS
ou la date : EN AVRIL/MAI.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE.....

Départements : MORBIHAN.....

Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC.....

Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
chapitre 6-2 (Mesures mises en place).....

Voir Plan annexe.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10.....

voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES.....

le 21-01-2021.....

Votre signature

Le directeur des routes
et de l'aménagement

Xavier DOMANIECKI

B – QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom français	Nom scientifique	Quantité	Description (1)
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Quelques spécimens	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Quelques spécimens	

B – QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADEES

Nom français	Nom scientifique	Description (1)
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Haies-Talus (habitat terrestre)
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Haies Talus (habitat terrestre)

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 2 Rue SAINT-TROPEZ.....
 Commune VANNES.....
 Code postal 56009.....
 Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX.....
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Erinaceus europaeus Hérisson d'Europe	Quelques pécimens	Observé sur une zone de travaux, mais à une répartition aléatoire sur le site
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2.....
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser : Terrassements fatals aux individus vivants sur les entités
inscrites aux travaux connexes.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : REALISATION DE TRAVAUX
CONNEXES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS
ou la date : EN AVRIL/MAI

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : BRETAGNE

Départements : MORBIHAN

Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC

Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOI

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
..chapitre 6-2. (Mesures mises en place).

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
.....Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10
.....voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES Le directeur des routes
le 21-01-2011 et de l'aménagement
Votre signature

Xavier DOMANIECKI

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN**.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° **...2**..... Rue **SAINT-TROPEZ**.....

Commune **.VANNES**.....

Code postal **.56009**.....

Nature des activités : **SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX**
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)	
	Nom scientifique	Nom commun
B1	Erinaceus europaeus	Potentiels sites de reproduction inscrits aux travaux connexes, et site d
	Hérisson d'Europe	repos. (Haies/Talus/Lisières)
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **voir chapitre 2**.....

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de sites de reproduction et d'hivernation
(travaux connexes Aménagement Foncier)
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.7 (impacts mammifères terrestres)

Altération Préciser : Altération de sites de reproduction et d'hivernation (travaux connexes
Aménagement Foncier)
voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.7 (impacts mammifères terrestres)

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR SPECIALISE
EN ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE SUPPRESSION DES TALUS
ou la date : EN AVRIL/MAI

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE

Départements : MORBIHAN

Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC

Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
chapitre 6-2 (Mesures mises en place)

Voir Plan annexe

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10

voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES

le 21-01-2021

Votre signature

Le directeur des routes
et de l'aménagement

Xavier DOMANIECKI

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN.....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 2 Rue SAINT-TROPEZ.....
 Commune VANNES.....
 Code postal 56009.....
 Nature des activités : SERVICE DE L'EAU, DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DES ESPACES LITTORAUX.....
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT.....
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		CHIROPTERES : VOIR TABLEAU JOINT A CETTE DEMANDE
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir chapitre 2.....
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : REALISATION DE TRAVAUX
CONNEXES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT FONCIER.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : ..TECHNICIEN OU INGENIEUR ENVIRONNEMENT.....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE COUPE DE VEGETATION ENTRE...
ou la date : DEBUT NOVEMBRE ET FIN FEVRIER.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : BRETAGNE.....
Départements : MORBIHAN.....
Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC.....
Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et
.. chapitre 6-2. (Mesures mises en place).....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

.. Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10.
.. voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES.....
le 21-01-2021.....
Votre signature 

Xavier DOMAN LUKI

B-QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION				
Espèces observées protégées et/ou patrimoniales impactées par les travaux		Espèces concernées par la dérogation	Quantité	Description
Nom français	Nom scientifique			
Barbastelle d'Europe	<i>Babastella barbastellus</i>	OUI	Quelques spécimens	Risque de dérangements en phase travaux / Destruction potentielle d'individus / Destruction, dégradation, réduction d'habitat potentielle
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	NON	/	
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	NON	/	
Murin de Naterrer	<i>Myotis nattereri</i>	OUI	Quelques spécimens	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	OUI	Quelques spécimens	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	OUI	Quelques spécimens	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus khulii</i>	NON	/	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus Nathusii</i>	OUI	Quelques spécimens	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	NON	/	

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de gîtes de repos, d'hibernation et de mise bas hors période de mise bas (dans le cadre de travaux connexes de l'Aménagement Foncier) voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.8 (impacts chiroptères)

Altération Préciser : Altération de sites de repos, d'hibernation et de mise bas hors période de mise bas (dans le cadre de travaux connexes de l'Aménagement Foncier) voir chapitres 2-4 (types d'impacts) et 3-2.8 (impacts chiroptères)

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : TECHNICIEN OU INGENIEUR SPECIALISE EN ENVIRONNEMENT

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES DE COUPE DE VEGETATION ENTRE
ou la date : DEBUT NOVEMBRE ET FIN FEVRIER

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : BRETAGNE

Départements : MORBIHAN

Cantons : GRAND-CHAMP / MOREAC

Communes : BIGNAN / MOREAC / NAIZIN / REMUNGOL

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir chapitre 4 (Mesures d'évitement et de réduction des impacts) et chapitre 6-2 (Mesures mises en place). Voir Plan annexe

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi des mesures réalisés à N+1, N+6 et N+10
voir chapitre 6-3 Suivi des travaux et des mesures

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à VANNES

le 21-01-2021

Votre signature

Le directeur des routes
et de l'aménagement

Xavier DOMANIECKI

B- QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIES, ALTERES OU DEGRADEES			
Espèces observées protégées et/ou patrimoniales impactées par les travaux		Espèces concernées par la dérogation	Description
Nom français	Nom scientifique		
Barbastelle d'Europe	<i>Babastella barbastellus</i>	OUI	Haies avec arbres à cavités
Murin de Naterrer	<i>Myotis nattereri</i>	OUI	Haies avec arbres à cavités
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	OUI	Haies avec arbres à cavités
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	OUI	Haies avec arbres à cavités
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus Nathusii</i>	OUI	Haies avec arbres à cavités